Nations Unies S/PV.8594

Conseil de sécurité

Distr. générale
8 août 2019
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 8594e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le jeudi 8 août 2019, à 15 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le 8 août 2019, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), le Conseil de sécurité a tenu sa 8594e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

La Présidente, agissant en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, a invité Mohamed Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, à participer à la séance.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police ont entendu un exposé présenté par M. Khiari.

Les membres du Conseil, M. Khiari et les représentants des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police participant à la rencontre ont eu un échange de vues. »

19-13700 (F) 150819 160819

Merci de recycler